



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Opération Centre 2000 - 2ème tranche - Convention entre la Ville de
Niort et la SEM des Halles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98502

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Développement Economique

**Opération Centre 2000 - 2ème tranche - Convention entre la Ville
de Niort et la SEM des Halles**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'Opération Centre 2000, deuxième tranche agréée par le FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat) le Secrétariat d'Etat aux Petites et Moyennes Entreprises au Commerce et à l'Artisanat a décidé d'accorder une subvention de 8.500,00 francs H.T. pour des dépenses d'investissement subventionnables de 42.561,00 francs H.T. concernant des travaux d'aménagement et d'amélioration des Halles de Niort : installation de rideaux coupe-vent et de luminaires extérieurs.

Selon la convention signée avec le représentant de l'Etat pour la 2ème tranche de l'opération Centre 2000, la Ville de Niort en tant que maître d'ouvrage général de l'opération Centre 2000 doit percevoir du FISAC la subvention d'investissement correspondante après présentation des justificatifs, la Ville prenant à sa charge 50 % du financement complémentaire.

Il convient donc de passer avec la SEM des Halles, maître d'ouvrage délégué pour cette action, une convention particulière fixant les modalités de financement de cette action et de reversement de la subvention FISAC correspondante.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)